

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JANVIER 2017

**Présents :** G. DESIAGE, V. FRANGEUL, B. GRASLAND, M. JOSSE, C. LANGOUËT, J.-P. LANGOUËT, Y. LENOËL, J.-P. LEPOIDEVIN, F. PANNETIER, P. POITEVIN, P. LE SAUX, A. LEVÊQUE, D. MORIN.

**Excusé :** J.-P. MEUDEC.

**Absent :** S. MASSOT

Ouverture de la séance à 16h00.

Le Conseil d'Administration est présidé par A. LEVÊQUE. C. LANGOUËT en assure le secrétariat.

13 membres du Conseil d'Administration sur 15 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement.

### Validation des 2 derniers comptes rendus de CA (A. Lévêque)

Les procès-verbaux des CA du 11 octobre et 25 novembre 2016 sont adoptés à l'unanimité des présents. Alain Lévêque se charge d'envoyer les comptes-rendus aux Présidents de clubs et de les mettre sur le site du Comité.

### Validation de la constitution du Conseil d'Administration (A. Lévêque)

#### **Bureau :**

- Président : A. Lévêque
- Vice-présidents : P. Le Saux (relations avec le CoReg) et D. Morin
- Secrétaire : C. Langouët
- Secrétaire-adjoint : Y. Lenoël
- Trésorier : J.-P. Langouët

#### **Commissions :**

##### - **Communication :**

Responsable : J.-P. Lepoidevin (La Chaîne),

Membres : P. Poitevin (La Chaîne), A. Lévêque et B. Grasland (site Internet)

##### - **Formation :**

Responsable : D. Morin

Membre : P. Le Saux

- Prévoir un stage animateur chaque année (cette année encore à Trémelin)
- Organiser un stage PSC1 et Recyclage
- Programmer un stage GPS en décembre

##### - **Jeunes :**

Responsable : V. Frangeul,

Membres : D. Morin et M. Josse

- Critérium VTT (avec le support du 22 et un classement à part pour le 35), Route et Education Routière

- Contacter le club de Saint-Père pour création d'une école cyclo avec leurs 7 jeunes et leur demander s'ils veulent participer
- Le Critérium Route pourrait avoir lieu à Pleine-Fougères et l'Education Routière à Romillé.

- **Sécurité :**

Responsable : G. Desiège

Membre : B. Grasland

- Relancer la sous-préfecture de Redon pour les déclarations de randonnées
- Prévoir des réunions de secteur
- Mettre à disposition des clubs les panneaux « Sécurité »
- Gérer et commander des flèches de signalisation pour les randonnées

- **Tourisme :**

Responsable : S. Massot

Membre : Y. Lenoël (calendrier, séjour CODEP)

- Etablir des parcours route et VTT pour les mettre en ligne sur le site de la Fédération [www.veloenfrance.fr](http://www.veloenfrance.fr). S'appuyer sur des circuits déjà élaborés par les pays touristiques (avec leur autorisation).
- Relancer une forme de « Bretilienne »
- Voir avec le CoReg si on participe à Randofolies les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril au Parc Expo
- Organiser le séjour annuel du CoDep
- Mettre en place le calendrier des randonnées en juin et l'harmoniser en septembre ou octobre
- Participer au CA du Comité Départemental du Tourisme (à voir avec R. Lepage)
- Participer au Téléthon en organisant un fil rouge sous forme de relais pour faire le tour de l'Ille-et-Vilaine.

- **Féminines :**

Responsable : F. Pannetier

- Prise de contact avec les anciens membres de la commission
- S'appuyer sur le calendrier des randonnées pour prévoir des retrouvailles à la suite de TAP et TAS

- **VTT :**

Responsable : P. Poitevin

Membres : J.-P. Meudec avec J.-P. Langouët si besoin

- Abandon du PDIPR
- Relance de la « Trans Ille-et-Vilaine » en faisant des réunions de secteur

- **Sport, Santé, Solidarité :**

Responsable : P. Le Saux

- Prévoir, avec la commission formation, une soirée animée par un médecin au cours de cette olympiade
- Poursuivre la convention avec le CHU de Rennes pour les tests à l'effort.
- Coopérer avec l'IME Triskell où des licenciés cyclos interviennent tous les jeudis.

<b>Questions diverses</b>
---------------------------

- ❖ Le président devra être en copie de toutes les réunions organisées par les commissions.
- ❖ Les comptes-rendus des réunions des commissions devront obligatoirement être envoyés à tous les membres du CA.
- ❖ Quel club pour l'AG 2017 ? Pleine-Fougères peut accueillir mais n'a pas l'espace suffisant pour AG + repas ; il est donc décidé à l'unanimité des présents que l'AG se

déroulera uniquement sur la demi-journée. La date retenue pourrait être le 18 novembre mais il reste à vérifier si les autres CoDep n'organisent pas leur AG le même jour.

- ❖ Le CoDep, par l'intermédiaire du CoReg, a souscrit une assurance pour tous les déplacements de ses membres, liés au Comité. Il permet, en cas de sinistre, de ne pas utiliser son assurance personnelle et d'éviter un éventuel malus. Il sera nécessaire pour chaque élu de fournir une photocopie de sa carte grise et son permis de conduire.
- ❖ J.-P. Langouët transmettra à chaque responsable de commission le budget prévisionnel pour l'année en cours.
- ❖ A. Lévêque enverra à chacun la feuille d'activités pour noter, le temps passé, les frais de déplacement et autres dépenses. Remboursement sur la base de 0,30 € par kilomètre pour l'utilisation de sa voiture dans le cadre des missions du Comité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le Président  
A. Lévêque

La Secrétaire  
Chantal Langouët